

Décision

Générale

colonial

Décision n° 94-221-1915 Mesure Diverse.

n° 94-221-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

29 mars 1915

Numéro JO

n° 221 du 31/03/1915

Date du numéro

31 mars 1915

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de: MM. Le CARRO, Administrateur Adjoint des Colonies, chargé des fonctions de Chef du Service de l'Inscription Maritime, Président-Cabasso, chargé du Service des Travaux Publics et en cette qualité des fonctions d'Inspecteur de la Navigation, Baud, Mécanicien breveté de la Marine, Membres, à été désignée à l'effet de procéder à la visite ex-ceptionnelle des vedettes « TUNIS » et « RADES' appartenant à M. Hamoudi.